



Cession actif lors de cession fonds de commerce

Par racka

Bonjour,

Je suis actuellement en cours de reprise d'un fonds de commerce suite au départ en retraite du cédant. Initialement le prix souhaité était de 250K? sans véhicule car le cédant souhaitait le récupérer. Apparemment cela entrainerait des problèmes de fiscalité étant donné que ce véhicule est présent dans le dernier bilan ce qui augmenterait la valorisation de 16K?.

Après avoir cherché sur internet je ne vois rien sur les conditions de défiscalisation lors de cession d'actif. Est ce que c'est vraiment le cas ? Si oui, est ce que vous connaissez un moyen de contourner le problème ? (Je n'ai pas d'utilité de ce véhicule)

Merci